

**Tous les habitants de la Communauté d’Agglomération peuvent désormais bénéficier**

**d’un accès gratuit à la plage de La Plaine Tonique sous réserve de posséder une carte.**

***A compter du 30 avril 2018***

Cette carte individuelle et nominative est établie à la cité administrative de Montrevel-en-Bresse, place de la Résistance du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h, sauf le jeudi après-midi. Fournir un justificatif de domicile et une photo d’identité et s’acquitter des frais de gestion annuels de 5€.

Se rendre à la mairie de son lieu d’habitation

La carte donne accès gratuitement à la

plage. L’entrée au centre aquatique et les

activités nautiques restent payantes.

Les enfants de moins de 3 ans n’ont pas besoin

de carte puisque l’accès au site est gratuit

pour eux.



**Cité administrative de Montrevel-en-Bresse**

**Tél : 06 11 38 09 85**

©JF Basset